

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-six

Le 20 mars à 20H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe LERAY le plus âgé des membres du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant le 16 mars 2026,

ETAIENT PRÉSENTS : Dominique DAUFFY - Stéphanie BELOEIL – Philippe LERAY – Nathalie MAUGEAIS TROCHU – Pierre RABEAU – Sonia CROSSOUARD – Yoan VÊTU – Marine ROUSSEAU – Guillaume GRIPPAY – Daisy BERANGER – François ROUL – Karine MOREL – David MÉNARD – Camille LEROY – Clément BESSON, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT Excusé : néant

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 15 Votants : 15

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien CROSSOUARD, Maire sortant, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Camille LEROY, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du 9 mars 2026	Adopté à l'unanimité
26-03-19	Election du Maire	Adoptée à l'unanimité
26-03-20	Fixation du nombre d'adjoints au Maire	Adoptée à l'unanimité
26-03-21	Election des adjoints	Adoptée à l'unanimité
	Charte de l'élu local	
26-03-22	Délégation du conseil municipal au Maire	Adoptée à l'unanimité

**LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT**

DATE	Objet	

Séance levée à 20h40

Fait à Grand-Auverné, le 23 mars 2026

Le Maire,

Dominique DAUFFY